



**TRANSPARENCY  
INTERNATIONAL**

SCHWEIZ SUISSE SVIZZERA SWITZERLAND

**20 ans**

**Brochure anniversaire**

**2015**

# TRANSPARENCY INTERNATIONAL SCHWEIZ

## LES 20 PREMIÈRES ANNÉES

### Les débuts de TI Suisse

Après un an de préparatifs, l'association Transparency International Suisse est portée sur les fonts baptismaux le 21 novembre 1995 au Bürgerhaus de la rue Neuengasse à Berne.

*„Gemeinsam gegen Korruption: Vertreter aus Wirtschaft, Hilfswerken, Rechtswissenschaft und Bundesverwaltung haben in Bern den Verein Transparency Switzerland – Forum gegen Korruption gegründet.“*

*NZZ, 21. November 1995*

„Ensemble contre la corruption : des représentants de l'économie, des œuvres d'entraide, du droit et de l'administration fédérale ont constitué à Berne l'association Transparency Switzerland – Forum contre la corruption.“ (NZZ du 21 novembre 1995).

Les personnes suivantes participent à l'assemblée constitutive : Martin Brauen, Patrick Etienne, Dominique Favre, Laurent Favre, Thomas Greminger, Othmar Hafner, Maria Louise Hilber, Rudolf Jäckli, Roland Lempfen, Franz Lütolf, Pr Mark Pieth, René Ribli, Christoph Stückelberger, Michael Wiehen (TI) et Rolf Wilhelm.

#### **Quelles furent les origines de TI Suisse ?**

*L'intérêt que je portais au sujet de la corruption était analytique, je n'étais pas personnellement concerné par un cas de corruption. Du fait de mon activité chez Pain pour le prochain, j'ai beaucoup étudié la question de l'endettement et me suis engagé fortement dans la campagne contre la dette. Une analyse réalisée aux Philippines a montré que la somme d'argent représentée par la corruption est approximativement égale à l'endettement total du pays. Comment s'engager avec conviction en faveur du désendettement lorsqu'on sait que l'argent disparaît ? Une analyse économique montrait que, à cette époque, un tiers des projets financés par la Banque mondiale échouait, notamment en raison de la corruption.*

*Christoph Stückelberger*

Pr Mark Pieth, expert de la lutte contre la corruption et professeur de droit pénal et de criminologie à l'Université de Bâle, disserte sur les recommandations de l'OCDE dans le domaine et explique la façon dont TI Suisse peut apporter sa pierre à leur mise en œuvre. Michael Wiehen, représentant Transparency International, rend compte de la stratégie de la fédération internationale et des axes concrets de la lutte contre la corruption.

*Peter Eigen, ancien collaborateur de cette institution, souhaitait aborder ce problème en interne, mais il se heurta à des résistances trop vives, de sorte qu'il décida de fonder l'organisation Transparency International. À ce moment, l'économie suisse et l'administration fédérale étaient encore réticentes à aborder le sujet de la corruption. Ce phénomène était aussi tabou dans le reste de la société suisse et parmi les œuvres d'entraide, tant la corruption en général que la corruption dans les pays en développement. Il n'y avait pas encore de débat public : on parlait des cas de corruption au mieux à huis clos et par euphémismes. Pour évoquer les « pots-de-vin » devant un parterre des spécialistes de l'exportation à l'EPFZ, j'ai dû utiliser le terme de « frais annexes utiles ». Cependant, le SECO et la DDC ont manifesté très tôt leur intérêt pour une collaboration avec TI Suisse.*

*Christoph Stückelberger*

L'assemblée élit le premier comité, afin de ne pas ajourner le début de ses activités. Christoph Stückelberger et Maria Luise Hilber assurent la coprésidence ad interim, jusqu'à ce qu'un président soit trouvé.

La fondation de la section suisse pose ainsi la première pierre d'une organisation qui compte

maintenant vingt ans d'engagement contre la corruption en Suisse. Faisant partie des 26 premières sections de Transparency International, l'association suisse rejoint ainsi très tôt un mouvement international, qui compte de nos jours plus de cent sections et constitue la principale organisation de lutte contre la corruption dans le monde. Sa mission principale ne consiste pas à révéler des affaires de corruption ou à fournir des conseils dans des cas concrets, mais à œuvrer à la modification du cadre légal et économique, ainsi qu'à favoriser l'acceptation d'une société sans corruption. Transparency International forme des coalitions et voit son rôle dans celui d'une organisation consacrée aux mesures de pression et de plaidoyer qui, en misant sur la sensibilisation, fait connaître les effets pernicieux de la corruption et s'engage dans la prévention. Elle privilégie ainsi la coopération et non la confrontation. La section suisse fera elle aussi sienne cette démarche et approuvera des statuts qui en tiennent compte. Les débuts sont consacrés à la mise sur pied de l'association : il faut identifier les thématiques, créer des structures, nouer des contacts et former des coalitions.

En vingt ans, l'évolution des lois, la signature de conventions internationales et l'éclatement de grands scandales de corruption ont modifié le cadre de l'action de TI Suisse. La corruption est devenue un objet de préoccupation pour l'opinion publique, de sorte qu'elle suscite un débat plus animé. Du fait du régime politique suisse, il faut cependant attendre souvent très longtemps pour que le cadre légal s'adapte à l'évolution sociétale. Nous avons ainsi constaté que la plupart des sujets dont s'occupe TI Suisse doivent s'envisager dans une perspective à très long terme. Il est donc d'autant plus important que notre organisation s'adonne sans relâche à des activités de pression et de sensibilisation afin d'œuvrer à des améliorations dans les divers domaines qui relèvent de la société, de la vie politique et des institutions. Dans cette brève chronique de l'histoire de notre association, nous en retraçons l'évolution et présentons les thématiques qu'elle a abordées.

## Organisation interne

Le premier comité, fort de cinq membres, pose les bases de l'association. Au fil des ans, TI Suisse s'assure, pour lutter contre la corruption, le concours de spécialistes de diverses branches, qui officient tous à titre bénévole.

### *Quelle était la composition du premier comité ?*

*J'ai veillé à faire appel tant à des personnes issues du secteur privé qu'à des personnalités politiques. Le comité devait aussi être hors parti, multisectoriel, réunir des représentant-e-s de la recherche, de la Confédération, des œuvres d'entraide et des entreprises et ne pas être marqué à gauche. pouvait faire pour contribuer à une amélioration de la situation.*

*Christoph Stückelberger*

Maria Louise Hilber quitte la vice-présidence en 1996, tandis que Christoph Stückelberger assure la présidence jusqu'en 1999, avant d'être reconduit pour un nouveau mandat de quatre ans au poste de vice-président. Peter F. Mueller, élu président, donne toutefois sa démission un an après sa désignation. En 1999, c'est Philippe Lévy (1999 – 2006), ancien ambassadeur de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures, qui est élu. Ses successeurs, Anton N. Fritschi (2006 – 2010) et Jean-Pierre Méan (2010 – 2014), sont issus du secteur privé. Eric Martin, qui a servi la Confédération pendant de longues années en qualité d'ambassadeur de Suisse et de délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux, préside désormais aux destinées de TI Suisse. Les changements de président s'accompagnent de mutations au sein du comité.

L'organe directeur de l'association prend une nouvelle orientation en 2011. Son redimensionnement vise à améliorer la collaboration interne et à lui donner davantage de poids dans la gestion des affaires courantes. TI Suisse fonde également un comité consultatif scientifique, dont la mission est de seconder le comité. Cet organe de spécialistes de la corruption peut intervenir pour résoudre des questions de fond et préparer des publications. Le premier comité consultatif est

composé de six anciens membres du comité : **Alexander Hartmann** (expert en conformité), **Zora Ledergerber** (experte en alerte éthique), **Nadia Balgobin** (experte en coopération au développement), **Bertrand Perrin** (juriste expert en corruption), **Bernard Koechlin** (expert du domaine des marchés publics) et **Daniel Thelesklaf** (expert du domaine du blanchiment d'argent).

Grâce à un processus d'expansion continu, le bureau appuie avec efficacité les activités de l'association, professionnalisant et améliorant la gestion des informations. **Anne Lugon-Moulin**, actuellement ambassadrice au DFAE, est la première coordinatrice de projets engagée, en 1999. Elle est remplacée en 2001 par **Zora Lederberger**, dont la succession sera assurée en 2004 par **Anne Schwöbel**. Cette dernière dirige le bureau pendant huit ans, avant de remettre le témoin à **Delphine Centlivres** en 2012. Au début mars 2015, **Christine Saxer** reprend la direction du bureau ad interim. Chaque année, des assistant-e-s prêtent main-forte au bureau. À partir de 2010, des civilistes rejoignent les stagiaires engagés pour réaliser certaines tâches de TI Suisse. À l'instar des stagiaires et des bénévoles, ils fournissent une précieuse collaboration et font bénéficier l'association de leur bagage professionnel.

*Y a-t-il eu une prise de conscience en matière de corruption et dans quels domaines estimez-vous que des mesures s'imposent ?*

*Dans une certaine mesure, oui. Le sujet est désormais sur le tapis, non seulement pour la corruption à l'étranger, mais aussi dans notre pays. L'opinion publique suisse a perdu ses illusions : à l'origine, on pensait que la corruption n'intéressait que le Sud et les exportations. Cette perception s'est modifiée et nous nous sommes rendu compte qu'il faut aussi la combattre en Suisse.*

*Christoph Stückelberger*

## Financement

Il faudra attendre que les sources de financement augmentent pour mettre sur pied et garantir le fonctionnement professionnel du bureau. Pendant les premières années surtout, TI Suisse a de la peine à trouver les fonds nécessaires à la réalisation de ses activités. Organisation non gouvernementale, elle ne

dispose pas de revenus directs et dépend des cotisations, des subventions et des dons. C'est en 1999 que TI Suisse parvient à un tournant, tant sur le plan des finances que sur celui du personnel. À partir de cette date, le financement des activités en pleine expansion, assuré par le **SECO** et par le **DFAE**, est reconduit pour des périodes de trois ans et subsiste jusqu'en 2014. La continuité qui en est le corollaire permet d'aborder les principales thématiques. TI Suisse dispose aussi d'une autre source de financement, les cotisations versées par les membres individuels et collectifs, qui marquent par ailleurs de leur empreinte la vie associative grâce à leur bénévolat. Le nombre de membres n'a cessé d'augmenter depuis la fondation, pour totaliser 239 aujourd'hui. Les entreprises qui adhèrent à titre de membre collectif affichent clairement leur intention de lutter contre la corruption et tirent parti des compétences et du réseau de TI Suisse. Les subsides versés par les fondations **Volkhart** et **Avina**, ainsi que les dons en nature – comme les meubles de bureau – complètent les sources de financement. De 2004 à 2007, un mécène anonyme verse des dons d'un montant considérable, qui permettent la constitution, en 2007, de la **Fondation pour la lutte contre la corruption**, dont la mission est de pourvoir à la sécurité financière de l'association à long terme.

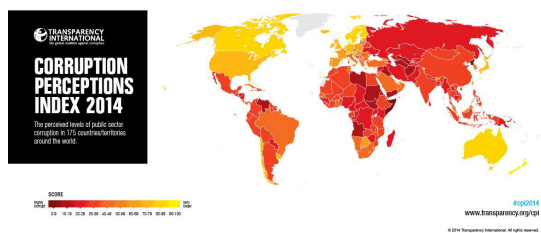
## Relations publiques

Les dons privés versés à l'association témoignent de l'efficacité des activités réalisées dans le domaine des relations publiques et des relations médias. La notoriété qui en résulte nous permet de nous adresser aux divers milieux de la société, aux entreprises, aux organisations et à l'administration publique et de les sensibiliser au sujet de la corruption. Si elle était encore relativement inconnue à la fin des années 1990, TI Suisse est désormais l'interlocuteur privilégié des médias dans son domaine de prédilection et jouit d'une excellente réputation.

TI Suisse met à profit l'intérêt des médias pour attirer leur attention sur les causes qu'elle défend. C'est ainsi qu'elle demande en 2001 la création d'une commission interdépartementale permanente au sein de l'administration fédérale, estimant que la

compétence en matière de lutte contre la corruption en Suisse n'est pas clairement définie. Ces efforts sont récompensés, comme le montre la constitution en 2008 d'un groupe de travail interdépartemental pour la lutte contre la corruption appelé IDAG Corruption et composé de représentant-e-s de l'administration fédérale, des cantons, des villes, du secteur privé et de la société civile.

Dès sa création en 1995, l'Indice de perception de la corruption IPC de TI suscite un intérêt marqué, tant en Suisse qu'à l'étranger.



TI Suisse organise des conférences de presse dans les années 1990 afin de faire connaître cet indice, qui sera complété, au fil des ans, par d'autres classements, comme l'Indice de corruption des pays exportateurs (ICPE), le Baromètre mondial de la corruption ou encore l'Indice anticorruption des entreprises du secteur de la défense, faisant tous référence dans le monde entier. Les recherches réalisées à l'échelle mondiale stimulent la coopération entre la bonne centaine de sections de TI, tout en fournissant à la science, à l'économie et à la politique des informations fiables. Dans cet esprit, le rapport sur le **Système national d'intégrité en Suisse** s'inscrit lui aussi dans le cadre d'une recherche internationale, réalisée dans 25 pays où TI est implantée. Cette analyse, qui évalue douze institutions, donne une très bonne note à la Suisse, tout en identifiant aussi certaines lacunes incontestables du dispositif anticorruption suisse. Aussi TI Suisse formule-t-elle des propositions de réforme dans les domaines du financement des partis et campagnes politiques, de la déclaration des intérêts des parlementaires, des marchés publics, de l'alerte éthique, de la corruption privée et du pouvoir judiciaire.

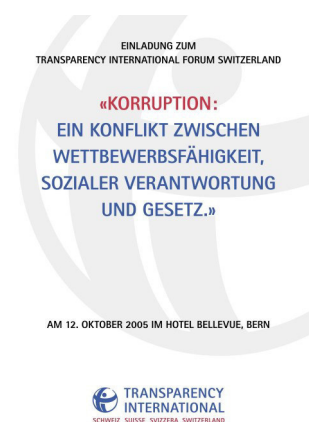
Depuis sa constitution, TI Suisse élabore régulièrement de nombreuses publications, qu'elle

met en ligne sur son site Internet et qui fournissent aussi de précieuses informations de fond sur la lutte anticorruption en Suisse. Paru en 2015, le dossier « **Korruption in der Schweiz: Einführung in die Rechtsgrundlagen** » s'adresse expressément aux institutions du tertiaire, qui peuvent l'utiliser à des fins d'enseignement.

TI crée son premier site Internet en 2000 pour informer ses membres de ses activités et diffuser ses publications. Depuis cette date, elle envoie trois fois par an une newsletter, qui suscite un intérêt croissant.

## Manifestations

En vingt ans d'existence, TI Suisse a acquis un vaste bagage en matière de lutte anticorruption. Les membres du comité, du comité consultatif et du bureau assistent à de nombreuses conférences et manifestations et échangent avec leurs collègues du réseau international de Transparency. La transmission des informations qu'ils recueillent ainsi est essentielle pour une organisation qui voit dans la sensibilisation une tâche primordiale. À cette fin, TI Suisse organise de nombreux séminaires, ateliers, tables rondes, débats et exposés, qui s'adressent à un vaste public : entreprises, organisations économiques, hautes écoles spécialisées et PME. L'un des événements marquants est le **Transparency International Switzerland Forum**, qui réunit une centaine de participants en 2005 à l'Hôtel Bellevue de Berne.



**Jermyn Brooks**, membre du comité et directeur financier de TI International, et **Mark Pieth**, expert anticorruption, donnent des exposés sur la corruption entendue comme un conflit entre la capacité concurrentielle, la responsabilité sociale et la loi. En dépit de son grand succès, cette manifestation demeurera unique, en raison du travail d'organisation considérable qu'elle occasionne. Il n'en reste pas moins que TI Suisse met chaque année sur pied des événements de plus petite taille sur le sujet de la corruption dans les exportations, qui ciblent surtout les PME.

C'est dans l'intention de sensibiliser davantage à la problématique de la corruption que TI Suisse innove en 2011, en lançant, à l'occasion de la Journée internationale contre la corruption, un concours de courts-métrages sur ce sujet.



Le jury composé de **Jürg-Beat Ackermann**, **Markus Baumann**, **Corinna Glaus**, **Melanie Winiger** et **Andrea Zogg** désigne les trois lauréats sur un total de 36 films présentés lors d'une cérémonie au Kinokunstmuseum de Berne qui restera dans les annales de l'association. Le premier prix est remis au cinéaste documentaire bernois **Dodo Hunziker** pour son film « Wisdom of Lagos ». Les films présentés peuvent encore être visionnés sur le canal de TI Suisse sur la plateforme Vimeo.

*„J'ai été particulièrement impressionné/impressionnée par la manière dont les jeunes voient la corruption, en font une interprétation artistique déclinée de maintes façons et nous en renvoient une image crue, comme dans un miroir.“*

Anne Schwöbel

En 2014, **Cobus de Swardt**, directeur général de TI, visite la Suisse pour lancer la campagne « **Unmask the corrupt** », dont le but est de démasquer les

personnes corrompues. TI en appelle aux gouvernements du monde entier à mettre le holà aux flux financiers illégaux alimentés par les abus de pouvoir, les pots-de-vin et les agissements opaques, un sujet particulièrement important pour la place financière suisse. Le lancement de la campagne coïncide avec l'examen parlementaire du projet que le Conseil fédéral a élaboré pour mettre en œuvre les recommandations du Groupe d'action financière (GAFI), considérées actuellement comme la référence mondiale en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et dont TI Suisse réclame l'application systématique. Notre association demande ainsi, pour les sociétés cotées en bourse, la tenue d'un registre public, l'accès public aux noms des ayants droit économiques et le durcissement de la limitation des paiements en espèces pour lutter contre le blanchiment d'argent. Une conférence de presse commune présente les revendications de la campagne sur le plan international et, plus particulièrement, suisse.

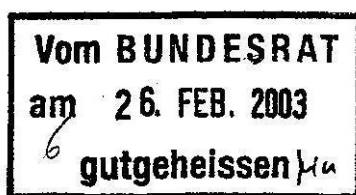
Les deux **Practitioners' Circles**, l'un pour les entreprises, l'autre pour les **ONG** actives dans la coopération au développement, sont des séances devenues incontournables. Lancés en 2012, ils réunissent des praticiens et des responsables de la conformité qui, du fait de leur travail, sont en contact avec des cas de corruption et se livrent à des échanges dans un cadre rendu confidentiel par l'application de la règle de Chatham House : les informations abordées durant la rencontre ne peuvent être transmises que sous forme anonyme, afin de garantir la confidentialité des séances et d'éviter tout inconvénient personnel. Cette procédure convient particulièrement à un sujet aussi délicat que la corruption.

## Sujets

Les diverses thématiques traitées servent de fil rouge aux diverses époques de l'histoire de l'association, qui ne cesse de définir de nouvelles activités. Elle revoit aussi sa stratégie tous les trois ans, avant de la concrétiser dans des programmes annuels. Nous présentons ci-dessous brièvement les principaux sujets.

La corruption dans le domaine de la **coopération au développement** est à l'origine de l'histoire de TI Suisse. La corruption était encore un tabou lorsque la Suisse a lancé son programme de désendettement dans les années 1990, mais la coopération au développement n'en souffrait pas moins les conséquences. De la sorte, TI s'est employée à ses débuts à rompre le tabou. La lutte contre la corruption dans la coopération au développement s'institutionnalise en 2006, date à laquelle TI Suisse conclut une alliance avec **Pain pour le prochain** et crée une table ronde consacrée à la lutte contre la corruption dans l'aide au développement. Sur le modèle des Principes de conduite pour les entreprises, TI Suisse élabore un instrument pour les ONG, qui sera présenté à la table ronde en 2009. Le Practitioners' Circle des ONG est issu de cette collaboration.

Le sujet de l'alerte éthique est un bon exemple de la façon dont certaines thématiques doivent être travaillées sur le long terme. C'est en 2001 que TI Suisse aborde pour la première fois la nécessité d'améliorer la protection des lanceurs d'alerte dans le secteur privé et dans les administrations publiques. En 2003, le conseiller national Remo Gysin et le conseiller aux États Dick Marty présentent, chacun de leur côté, des motions coordonnées par TI Suisse visant à améliorer la protection des lanceurs d'alerte.



Même si la situation juridique n'est pas encore satisfaisante, le sujet fait désormais l'objet d'un vaste débat public, et le thème de l'alerte éthique est sur toutes les lèvres depuis l'éclatement du scandale Hildebrand en Suisse en 2012 et depuis les révélations d'Edward Snowden en 2013 sur les agissements de la NSA qui ont captivé l'opinion publique mondiale. Les lanceurs d'alerte sont toujours stigmatisés, ce qui montre que beaucoup de travail reste à faire. Si certains cantons ont apporté des modifications bienvenues, le chemin sera encore

long avant que les lanceurs d'alerte jouissent d'une protection juridique suffisante en Suisse, tant à l'échelon cantonal qu'à l'échelon fédéral. Dans le secteur privé, les entreprises sont toujours plus nombreuses à avoir reconnu que des mesures s'imposent et à avoir mis sur pied un dispositif d'alerte. TI met sur pied une ligne d'assistance qui informe les lanceurs d'alerte de leurs droits, mais ce projet est abandonné peu de temps après son lancement compte tenu de l'orientation première de l'association. TI Suisse reste à l'avant-garde de l'amélioration de la situation juridique des lanceurs d'alerte en répondant aux procédures de consultation, en exerçant des pressions et en publiant du matériel d'information.

Les **Principes de conduite des affaires pour contrer la corruption** de Transparency International représentent un guide pratique à l'usage des acteurs du secteur privé voulant mettre en place un programme anticorruption. TI Suisse participe à une enquête visant à évaluer la pertinence pratique des Principes et convainc en 2002 Sika SA Suisse de servir d'entreprise pilote pour cette analyse, autre exemple de coopération au sein du réseau international de TI. Étant donné que ces Principes s'avèrent très efficaces, TI en prépare une version adressée aux PME. En Suisse, la **corruption privée** n'est actuellement punissable que lorsqu'elle s'inscrit dans le cadre d'une situation de concurrence et tombe ainsi sous le coup de la loi contre la concurrence déloyale (LCD). En juillet 2013, TI Suisse répond à une procédure de consultation portant sur la révision de la norme pénale anticorruption et demande que la corruption privée soit inscrite dans le code pénal et poursuivie d'office, indépendamment de toute situation de concurrence. Les Chambres fédérales examineront le projet en 2015. La **sensibilisation des PME** est l'un des principaux objectifs de TI Suisse, qui y consacrent des ateliers, des exposés et des manifestations. En 2013, l'association présente un nouveau guide pour les PME consacré aux dispositifs d'alerte éthique et poursuit ses efforts dans le domaine. Ainsi, elle organise régulièrement d'autres manifestations avec des entreprises suisses exposées au risque de la corruption dans leurs activités d'exportation, vers l'Amérique latine par exemple. Réalisé en collaboration avec TI Royaume-Uni, TI France et TI

Allemagne, le cours en ligne « **Doing business without bribery** » est autre instrument utile pour lutter contre la corruption.

TI Suisse aborde pour la première fois le sujet des **marchés publics** en 2003, lorsqu'elle met sur pied une table ronde avec **Mark Pieth** et **Edmond Loward** de la Société suisse des entrepreneurs, dans le but d'élaborer des thèses communes favorisant la transparence dans l'adjudication des travaux publics. TI Suisse présente la clause d'intégrité, un instrument éprouvé, qui doit s'utiliser pour les grands projets de construction, comme les NLFA. La loi fédérale sur les marchés publics (LMP) est mise en consultation pour la première fois en 2008. TI Suisse, qui présente sa prise de position, se félicite de la révision totale. Elle demande notamment l'inscription dans la loi de l'obligation de prévoir une **clause d'intégrité**, la mise en œuvre de mesures de prévention et l'exclusion des rounds de négociation. C'est en particulier la clause d'intégrité qui a fait ses preuves dans la pratique. En 2009, le Conseil fédéral ajourne la révision de la LMP en raison de la conjoncture. Du fait de ce report, TI Suisse exerce des pressions à l'échelon cantonal durant les trois années suivantes et consacre des exposés à ce sujet. La révision de l'Accord sur les marchés publics (AMP) de l'OMC adoptée en 2012 oblige la Suisse à revoir son droit des marchés publics. Puisque la réglementation de ce domaine est à la fois fédérale et cantonale, il faut modifier tant l'Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP) que la loi fédérale sur les marchés publics (LMP) et son ordonnance (OMP), la Confédération et les cantons ayant décidé d'en profiter pour harmoniser leur législation. L'AIMP est mis en consultation en 2014, la LMP en 2015.

S'agissant du **financement des partis et des campagnes politiques**, la Suisse est en retard sur les autres pays. En effet, l'origine de l'argent finançant les activités politiques est opaque. TI Suisse réclame la publication des dons en faveur des partis, des groupes politiques et des responsables politiques. **Mark Pieth**, **Martina Caroni** et **Anne Schwöbel** de TI Suisse participent, durant la session d'hiver 2010, à une séance d'information organisée à l'intention des parlementaires sur ce sujet. Le document qui en est issu propose un mécanisme de réglementation dont les exigences sont conformes aux recommandations du GRECO. Le lobbyisme est étroitement lié au

financement des partis et des campagnes politiques et TI défend ici aussi le principe de transparence et l'adoption de bases légales claires. Les scandales entachant la Fédération internationale de football association (FIFA) dominent le sujet du **sport et de la corruption** dans le monde entier. En 2004, TI Suisse anime un atelier sur ce sujet lors de l'assemblée générale internationale. Pour le compte de **Swiss Olympic**, elle publie en 2010 un guide pour les associations sportives, tant les grandes que les petites, guère conscientes du risque de corruption. La table ronde organisée à l'occasion de l'assemblée générale 2013 aborde le sujet de la corruption privée dans les fédérations sportives.

En plus de son réseau, TI Suisse cultive aussi des relations avec d'autres ONG suisses. Avec six autres organisations, elle crée ainsi en 2003 la Coalition Abacha, qui milite en faveur de la restitution des **avoirs illicites** amassés par l'ancien dictateur nigérian Sani Abacha et qui en observe la réalisation. En 2005, la coalition signe un succès avec la restitution des avoirs au Nigéria. L'argent est distribué par la Banque mondiale sous la surveillance d'organisations de la société civile locale. Avec Alliance Sud et la Déclaration de Berne, TI Suisse continue à s'engager en faveur de la restitution des avoirs illicites et assiste régulièrement à des séances avec des représentant-e-s de l'administration fédérale.



## Perspectives

Voilà plus de vingt ans que TI Suisse œuvre en faveur d'une société sans corruption en Suisse et à l'étranger. Sujet encore tabou dans les années nonante, la lutte contre la corruption fait aujourd'hui l'objet d'un vaste débat public. La plateforme anticorruption qu'est TI Suisse joue en l'occurrence un rôle primordial, puisqu'elle fournit des informations fiables, recueillies par des experts du domaine, organise des manifestations et se met à la disposition des médias. Pour réaliser ses buts et aboutir aux changements voulus du paysage juridique, politique et économique suisse, l'association doit planifier à long terme et travailler avec insistance les sujets qui l'intéressent. Le législateur a approuvé, surtout ces dernières années, des lois qui encouragent la lutte contre la corruption. En 2015, les Chambres examinent quelques-uns des aspects phare de cette lutte, qui peuvent tous poser les bases légales d'une société sans corruption. TI Suisse continuera à œuvrer afin que des lois efficaces – que ce soit pour lutter contre la corruption dans le secteur privé, dans le secteur public et dans les marchés publics, pour protéger les lanceurs d'alerte ou encore pour restituer les avoirs illicites – soient réellement appliquées.

Eric Martin, Président

© Transparency International Suisse 2015

Transparency International Suisse

Schanzeneckstrasse 25

Postfach

3001 Bern

T: +41(0) 31 382 35 50

[info@transparency.ch](mailto:info@transparency.ch)

[www.transparency.ch](http://www.transparency.ch)